

Violences intrafamiliales : 3F Centre Val de Loire s'engage avec l'association ASLD

Publié le 17/05/2021

Ce mercredi 19 mai 2021, Sandrine Espiau, directrice générale de 3F Centre Val de Loire et Sandrine Fontaine, directrice générale de l'association ASLD (Accueil, Soutien et Lutte contre les Détreesses) ont signé une convention de partenariat destinée à lutter contre les violences intrafamiliales. 3F Centre Val de Loire s'engage à mettre à disposition deux logements de son parc locatif de Blois pour accueillir des femmes victimes de violences, orientées par l'association.



Sandrine Espiau (à gauche), DG de 3F Centre Val de Loire et Sandrine Fontaine (à droite), DG de l'ASLD

- **Deux logements mis à disposition à Blois pour mettre en sécurité les femmes victimes de violences**

Dans un contexte de confinements successifs, il devient plus que nécessaire d'accompagner les personnes victimes de violences et de pouvoir leur proposer une solution de relogement quand la cohabitation avec le conjoint devient dangereuse.

Engagée dans la lutte contre les violences intrafamiliales, la société 3F Centre Val de Loire a fait le choix de renforcer son partenariat avec l'association ASLD sur le Loir-et-Cher.

3F Centre Val de Loire met à la disposition de l'association ASLD deux logements de son parc pour loger en urgence des personnes victimes de violences intrafamiliales n'ayant d'autre choix que de quitter leur domicile. **Les deux logements (un T3 et un T4) permettent d'accueillir une famille et sont situés à Blois.** Les femmes hébergées sont accompagnées par l'association ASLD41 qui les orientera ensuite vers des dispositifs d'aide de plus long terme.

- **3F Centre Val de Loire, bailleur engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales**

Le logement constitue la première des protections contre les violences. A ce titre, en 2020, 3F Centre Val de Loire a attribué **24 logements à des femmes victimes de violences conjugales**.

Afin de sensibiliser les locataires à la question des violences, 3F Centre Val de Loire a également conduit une **campagne d'affichage** dans tous ses halls d'immeubles, relayant le numéro d'urgence national dédié aux violences conjugales (39 19).

Dans la continuité de cette démarche, 3F Centre Val de Loire a co-financé, avec les deux autres bailleurs sociaux du département, le poste de « **référent·e département·e des violences faites aux femmes** ». Créé en 2013 et rattaché à l'ASLD, il a pour mission d'accueillir et d'orienter les femmes victimes de violences vers les dispositifs adaptés (accès au logement avec les bailleurs, accès à l'emploi et à la formation via Pôle Emploi, aide administrative comme le dépôt de plainte...) mais aussi de sensibiliser les professionnel·les et le grand public. En 2020, 193 femmes ont eu recours au référent dans le département.

[Téléchargez le communiqué de presse \(PDF\)](#)